

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 24 octobre 2024

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 07  
Votants : 08

**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :  
14 octobre 2024

**Excusés avec pouvoir :** Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE.

Date d'affichage :  
14 octobre 2024

**Excusé sans pouvoir :** Caroline LALEVÉE LESAGE, Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT.

**Secrétaire de séance :** Mireille CHARBY

### **DELIBERATION N° 2024-48**

#### **OBJET : Don**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22, L 2223-3 et L 2223-13,

Vu la délibération n° 2020-14 du Conseil Municipal en date du 29 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat, de prendre toute décision concernant l'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'encaissement du don de l'association sportive Bigny Vallenay.

Vu le chèque d'un montant de 23.95 €,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide d'accepte le don de 23.95 € de l'association sportive Bigny Vallenay et procède à l'établissement du titre de recette du même montant.

Le secrétaire de séance  
Mireille CHARBY



Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 24 octobre 2024

Le Maire,  
Marina DUPUY

